

ETATS-UNIS – L'Arkansas veut éliminer les traces de riz LL

Par Anne FURET

Publié le 28/12/2006

Le 28 décembre 2006, le Bureau des Plantes de l'Arkansas a voté à l'unanimité une réglementation visant à éliminer les traces de Liberty Link dans les réserves de riz de l'Arkansas, y compris celles des agriculteurs. La réglementation impose des tests de lots de semences de riz afin de détecter la présence de riz LL (LL601 et LL62) : les tests seront menés sur les réserves des agriculteurs de l'Arkansas, et les semences provenant d'autres Etats. Le niveau de détection est fixé à 0,1%, et nombre d'agriculteurs souhaiteraient que soit adopté un seuil de détection à 0,01% [1]. La réglementation est intervenue une semaine après l'interdiction de semis de la variété Cheniere, suspectée d'être à l'origine de la contamination (cf. Inf'OGM n°81, [>2982]). Aux Etats-Unis, le LL62 est autorisé depuis 1999 et le riz LL601 a été autorisé à la commercialisation en octobre 2006.

[1] <http://deltafarmpress.com/news/0701...>